

## IL Y A CINQUANTE ANS : LE RETOUR DES PRÊTRES-OUVRIERS.

**23 octobre 1965** : l'épiscopat français annonce que des prêtres français pourront reprendre le travail salarié à temps plein. Le Vatican reconnaît officiellement « les prêtres qui travaillent manuellement et partagent la condition ouvrière ». Ce nouveau départ survient 11 ans après l'arrêt brutal imposé par Rome (1<sup>er</sup> mars 1954), considérant l'incompatibilité entre la vie de prêtre et la vie ouvrière – en fait la peur d'une « contamination » par le marxisme.

Cette « sanction » avait provoqué un profond malaise parmi les chrétiens des milieux populaires mais aussi auprès des incroyants dont ces prêtres-ouvriers étaient devenus des « compagnons de route ».

De 1954 à 1965, ces prêtres-ouvriers qui ont dû quitter les usines et les chantiers ont bataillé inlassablement pour obtenir la révision de cette interdiction. En Tarn et Garonne, les prêtres de la Mission de France à Moissac, avaient continué à occuper des « petits boulots » à temps partiel. C'est en 1969, que Louis Escudie à son tour est embauché comme peintre ; il sera à l'origine de la constitution d'une équipe de 6 prêtres-ouvriers sur Montauban/Caussade.

Quelques années plus tard, une nouvelle équipe se met en route dans le rural sur Villemade/Ardus. Ainsi, dans les années 1980, il y aura dans le 82, une quinzaine de prêtres-ouvriers, certains assumant des responsabilités syndicales et parfois politiques.

Aujourd'hui, avec les départs et les décès, ce groupe s'est réduit ; 5 prêtres-ouvriers tiennent à continuer leur présence comme retraités, dans leurs divers lieux de vie, en privilégiant la proximité et le soutien aux exclus et aux exploités. En somme une longue histoire qui se poursuit aujourd'hui, différemment certes, mais avec autant de convictions.

Jean SALTAREL